

HABITAT PARTICIPATIF & TRANSITION DES TERRITOIRES RURAUX

PRESENTATION



Réhabilitation d'une ancienne école à Malaunay, pour construire l'habitat participatif Effel

L'aspiration à un mode de vie moins urbain, plus écologique et porteur de lien social, est une tendance sociétale de fond que la crise sanitaire a attisée. Les projets d'habitats participatifs s'inscrivent dans cette approche, largement reconnus pour être des catalyseurs de solidarité, de liens sociaux et de dynamiques citoyennes pré-existantes au sein des territoires ruraux dans lesquels ils s'implantent.

Dans les territoires ruraux, l'habitat participatif peut contribuer à :

- **revitaliser le tissu social rural**, par d'autres manières plus collectives et solidaires d'habiter le territoire, favoriser une densification douce, et rompre l'isolement des personnes âgées ou des familles monoparentales ;

- **réaffirmer l'attractivité de territoires ruraux** en venant renforcer ou développer des activités locales dans une cohérence habitat-lieu de vie-activité professionnelle ;
- **réhabiliter du patrimoine désaffecté** et redonner vie au patrimoine de la commune grâce à l'arrivée d'un groupe d'habitant.es ;
- **accompagner une véritable démarche participative** sur le territoire, et travailler main dans la main avec les citoyen.nes dans la conception de leur projet, en synergie avec des dynamiques existantes (habitat inclusif, tiers-lieu, projet associatif, etc.).

ACTIONS

Pour essayer de nouvelles initiatives et valoriser les apports de cette forme d'habitat, Habitat Participatif France (HPF) a proposé à l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la mise en œuvre d'un projet visant à faciliter l'émergence de projets d'habitats participatifs pour favoriser la transition des territoires ruraux s'articulant autour de deux grands axes :



1. **Sensibiliser** le grand public, les acteurs de l'habitat participatif, et les collectivités, notamment à travers des webinaires, des journées de rencontres, la création d'outils de sensibilisation à destination des collectivités, et la mise en place de missions d'appuis pour partager avec celles-ci des informations préalables à une démarche d'habitats participatifs sur leur territoire.
2. **Accompagner** et faire émerger de nouveaux projets, notamment à travers un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permettant de financer l'accompagnement de groupes d'habitant.es ou la réalisation d'études de faisabilité.